

Cas client n°2



Dans ses 247 agences réparties sur 14 départements, Groupama Méditerranée emploie plus de 1520 collaborateurs.

Type de contrat proposé : un abonnement RESO CONFIDENCE pour trier et recycler les papiers confidentiels.

[Visionner la version vidéo](#)

L'INTERVIEW



Stéphane Santin

Responsable du pôle achats et services, Groupama Méditerranée

Aujourd'hui dans le processus de collecte, de destruction et de recyclage de papier, Recygo remplit tous les critères obligatoires.

POURQUOI AVOIR MIS EN PLACE UNE DÉMARCHÉ DE TRI DANS VOTRE ENTREPRISE ?

Pour 3 raisons évidentes. La première, c'est une raison **écologique**, la deuxième raison est **économique** et la troisième raison **réglementaire**. Ces 3 raisons indissociables sont les **valeurs portées par Groupama** depuis des années.

AVIEZ-VOUS UN TRAITEMENT PARTICULIER POUR VOS PAPIERS CONFIDENTIELS ?

Oui, depuis la mise en place de la GED - *Gestion Electronique des Documents*, nous avons des zones sécurisées permettant de garder la confidentialité. En revanche, nous ne disposons **pas de solutions spécifiques dans notre réseau d'agences**. Tous les documents étaient donc stockés sans distinction du niveau de confidentialité.

POURQUOI AVOIR CHOISI RECYGO ?

Nous avons **sourcé un certain nombre de prestataires** avec des critères bien définis. Nous souhaitons un prestataire capable de répondre à un besoin de **proximité** et de **sécurité** pour le traitement de nos données. **Recygo est ressorti**, avec évidence, comme l'acteur qui répondait au mieux à tous ces critères.

SI VOUS DEVIEZ RÉSUMER RECYGO EN 3 MOTS ?

Pour moi, Recygo c'est **proximité, sécurité et innovation**, et ce sont des valeurs qui nous sont importantes. La proximité parce qu'on s'appuie sur un **réseau important** (La Poste). La sécurité parce qu'**aujourd'hui dans le processus de collecte, de destruction et de recyclage, Recygo a tous les critères qui sont obligatoires**. Nous sommes **constamment confrontés aux normes de sécurité**, sur de la confidentialité médicale, juridique. Nous devons être capables de **prouver à nos clients qu'ils sont entre de bonnes mains** et qu'une fois utilisés ils seront **détruits selon un procédé de confidentialité absolue**. Enfin, l'innovation parce que cela nous permet aussi de **créer des emplois dans des filières d'avenir**. Nous accordons de l'importance à créer, par notre rayonnement, des emplois en dehors de Groupama.



POURQUOI AVOIR CHOISI LE FORMAT VIDÉO POUR ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT ?



Dans une entreprise, si on veut qu'un changement culturel se passe bien, il faut savoir l'accompagner. Pendant des dizaines d'années, le papier était géré d'une certaine manière, et aujourd'hui il faut procéder différemment. Il faut donc **donner du sens à ce changement**, et cette solution vidéo permet d'expliquer, avec efficacité, les tenants et aboutissants d'un tel changement.

COMMENT VOS COLLABORATEURS ONT-ILS ACCUEILLI LA DÉMARCHÉ ?

Ils l'ont **très bien accueilli**, d'autant plus que nous menons depuis plusieurs années une réflexion sur le devenir de tous ces papiers que nous digitalisons. Quand on sait que nos papiers vont avoir une seconde vie, voire plusieurs vies, ça fait de **tous les collaborateurs Groupama des acteurs impliqués pour la protection de l'environnement**.

QUELS SONT VOS PROCHAINS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE TRI ET DE RECYCLAGE ?

Notre prochain objectif, déjà entamé sur un site pilote, est de **recycler tous nos déchets**, les gobelets, les bouteilles, et autres. Nous allons ensuite étendre cette démarche de tri et de recyclage à l'ensemble de Groupama Méditerranée. C'est une **nécessité d'aller plus loin dans notre démarche de tri**.

